



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnes sans domicile fixe

Question au Gouvernement n° 1845

Texte de la question

PLAN GRAND FROID

À DESTINATION DES SANS-ABRI

M. le président. La parole est à M. Franck Gilard, pour le groupe UMP.

M. Franck Gilard. Madame la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion, le froid s'est installé depuis quelques jours sur la majeure partie du territoire, accompagné d'importantes chutes de neige. Dans de nombreux départements, la neige a continué de tomber hier, perturbant fortement la circulation.

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est scandaleux ! (*Sourires.*)

M. Franck Gilard. Avec l'arrivée de cette vague de froid, ressurgissent tout naturellement les plus vives inquiétudes pour toutes celles et tous ceux qui, malheureusement, sont dans la rue. Nous le savons, depuis 2002, le Gouvernement s'est attaché, avant chaque hiver, à renforcer les moyens permettant de venir en aide aux sans-abri, qui vivent très durement, et parfois dramatiquement, les périodes hivernales.

Le Gouvernement a mis en place un dispositif hivernal spécifique allant dans ce sens, qui est prêt à fonctionner dès les premières baisses de température et permet la mobilisation immédiate d'hébergements d'urgence supplémentaires.

Ainsi, dès le début de cette vague de grand froid, qui a vu la température descendre jusqu'à plusieurs degrés en dessous de zéro, vous avez réactivé le niveau d'alerte du plan grand froid pour les sans-abri dans près de soixante-dix départements.

Madame la ministre, pouvez-vous faire le point sur la situation et sur la mise en oeuvre du plan grand froid, notamment sur ses évolutions par rapport au dispositif de l'hiver dernier ? Pouvez-vous nous préciser si les moyens mobilisés seront à la hauteur des besoins d'urgence ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion.

Mme Nelly Olin, ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion.

Monsieur le député, le plan hiver a été largement anticipé grâce aux moyens supplémentaires - 186 millions d'euros - qui ont été mobilisés par le Premier ministre et par Jean-Louis Borloo. Ainsi, dès juillet, les préfets et les services concernés ont été sensibilisés, et, dès septembre, ce sont 9 200 places supplémentaires qui ont été affectés au plan hiver, s'ajoutant aux 90 000 places pérennes.

M. Albert Facon. Et l'Hôtel de Lassay ?

Mme la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion. À ce jour, soixante et un départements, dont ceux de toute l'Île-de-France, sont en niveau 2 - lequel correspond à des températures comprises la nuit entre moins cinq et moins dix degrés - et quinze départements sont en niveau 3 - lequel correspond à des températures inférieures la nuit à moins dix degrés. Les équipes du 115 et des SAMU sociaux ont été renforcées, notamment à Paris, où douze postes supplémentaires ont été créés. Des lieux d'accueil sont ouverts dans tous les départements vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Le partenariat avec Météo-France, qui nous transmet les prévisions de température trois jours à l'avance, nous permet d'anticiper et d'adapter les situations au jour le jour. De surcroît, à Paris, un partenariat entre Europe-

Assistance et le SAMU a été mis en place. Radio-France, TF1 et France-Télévisions ont, quant à eux, sensibilisé les populations par des spots et des messages d'alerte les incitant à appeler les services concernés lorsqu'ils voyaient des personnes en détresse.

Le dispositif hivernal a fait la preuve de la solidarité des Français. Un protocole entre le ministère de l'intérieur et celui de la santé a été mis en place, en vue d'apporter soin et assistance à toutes les personnes qui refusent les aides. Pour avoir tourné une nuit entière avec le SAMU social (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*), je peux témoigner que certaines personnes en difficulté refusent effectivement l'aide qui peut leur être apportée. Je me rendrai ce soir à Emmaüs et vendredi matin dans l'Isère.

Je me dois de rappeler que dès le 22 janvier un appel de vigilance avait été lancé aux préfets, dont je tiens à saluer la mobilisation. Je n'oublie pas non plus de remercier toutes les associations et toutes les personnes qui travaillent sur le terrain. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Franck Gilard](#)

Circonscription : Eure (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1845

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : intégration, égalité des chances et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : intégration, égalité des chances et lutte contre l'exclusion

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 janvier 2005